

INFORMATION

- > Consultez la rubrique « *Entreprises* » du site web de l'Inra
www.inra.fr/entreprises
- > Pour vous abonner à nos lettres électroniques
www.inra.fr/entreprises
Rubrique : actualités partenariales
- > Délégation au partenariat avec les entreprises
Tél : 02 98 95 60 28
Fax : 02 98 95 60 42
contact.dpe@rennes.inra.fr

Juin 2006 - Photos : INRA

Partenariat
économique,
transfert
et innovation

Chiffres clés 2005



INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
147 rue de l'Université • 75338 Paris Cedex 7
Tél. : + 33(0)1 42 75 90 00 • Fax : + 33(0)1 42 75 91 72

www.inra.fr

ALIMENTATION
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT





La Direction de l'Innovation et des Systèmes d'Information (DISI) publie chaque année les principaux résultats chiffrés de l'activité de l'Inra en matière de partenariat avec le secteur privé. Cette activité recouvre principalement les coopérations de recherche que les unités scientifiques, dans le cadre des politiques animées par les départements scientifiques, engagent avec les entreprises, et les actions de transfert (valorisation économique de la recherche) gérées par les deux filiales, Inra Transfert (IT) et Agri Obtentions (AO).

L'année 2005 est un bon cru pour la création d'entreprises innovantes, puisque notre filiale Inra Transfert aura accompagné 7 nouvelles créations, portant ainsi à 39 le nombre d'entreprises créées depuis 1999 à partir d'innovations INRA.

D'une manière plus générale, si la santé économique et les résultats 2005 des deux filiales IT et AO sont très encourageants, et parfaitement en cohérence avec les perspectives prises en compte dans nos deux plans à moyen terme 2004/2010, les chiffres présentés dans ce document montrent que l'année 2005 aura été une année très moyenne pour ce qui concerne la recherche contractuelle avec le secteur privé. On constate même une baisse sensible des contrats de recherche, tendance morose qui interroge et demande une analyse approfondie.

Dans la mesure où, dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, le partenariat de recherche est souvent très lié aux incitations des pouvoirs publics, on peut se demander si cette baisse n'est pas due principalement au fait que 2005 était une année creuse pour ce qui concerne les grands programmes publics : l'Agence Nationale de la Recherche se mettait en place, le 6^e programme cadre de la Commission européenne était dans sa dernière année, et les pôles de compétitivité n'existaient pas encore. L'avenir dira si 2005 aura été une année de transition ou si elle aura marqué un infléchissement durable du partenariat de l'Institut avec le secteur privé.

En tout état de cause, le nouveau paysage qui se met en place, avec la montée en puissance des pôles régionaux et des orientations européennes, exige de la part de l'Inra une adaptation de son dispositif de valorisation économique en le rapprochant plus des acteurs et commanditaires locaux. C'est la stratégie que nous comptons affirmer dans les plans à moyen terme révisés 2007/2010 que nous allons finaliser en été 2006, stratégie d'ouverture vers de nouveaux métiers et de nouvelles alliances sectorielles, notamment avec l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire.

Ces axes de développement doivent nous permettre, je n'en doute pas une seconde, de redresser la barre et de reprendre l'initiative en faveur de l'innovation et du partenariat recherche publique/recherche privée que nous voulons construire dans la durée.

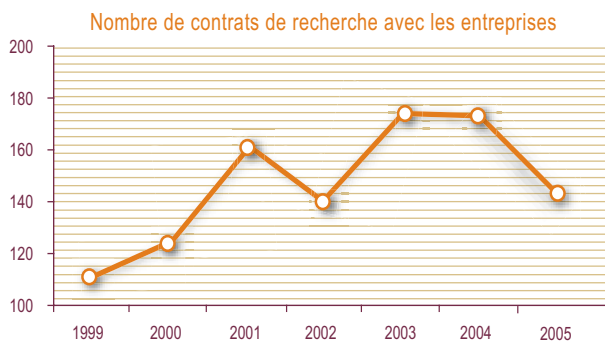


Gérard Jacquin

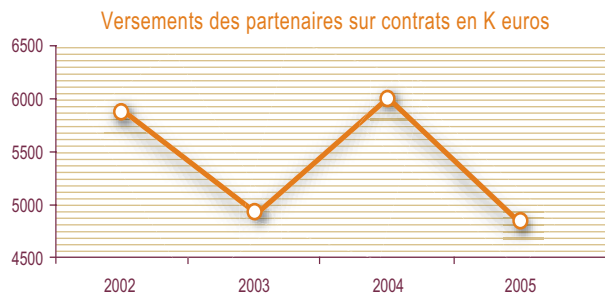
Directeur de l'innovation et des systèmes d'information

Contrats avec les entreprises

En 2005, 143 contrats de recherche ont été signés avec le secteur privé. Ce chiffre est inférieur aux deux années précédentes. Il s'explique peut-être par le fait que 2005 a été l'année de mise en place de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et des Pôles de Compétitivité, mais que ce nouveau dispositif n'a pas encore produit ces effets.



En 2005, ces contrats de recherche ont généré 4 861 332 euros, résultat en très net recul par rapport à l'année précédente qui avait atteint un record. Le niveau de 2005 se situe dans une moyenne plutôt basse de ces dernières années. Il faut attendre 2006 pour savoir si il s'agit là d'une pente durable ou si, du fait de la mise en place en 2005 de nouveaux dispositifs par les Pouvoirs Publics, cette tendance va s'inverser.



Le Crédit d'Impôt Recherche

Le Crédit d'Impôt Recherche était un instrument en perte de vitesse sur la décennie 1993-2003 et son utilisation souvent synonyme pour les entreprises de contrôle fiscal. Trois lois de finances plus tard, savez-vous que cet outil, qui a pour but d'alléger le coût de leurs activités de recherche, est en passe de devenir un pilier du financement de l'innovation en France ?

55% des entreprises françaises l'ont utilisé en 2005 (41% des PME et 72% des grands groupes). Il devient donc l'outil le plus utilisé par les opérateurs économiques français et joue un rôle d'accélérateur de la R&D.

Cette réduction d'impôt est avantageuse puisque, notre Institut étant agréé par l'administration, nos partenaires ont la possibilité de faire rentrer dans l'assiette des dépenses de ce crédit d'impôt tout ou partie des coûts de la recherche qu'elles nous confient.

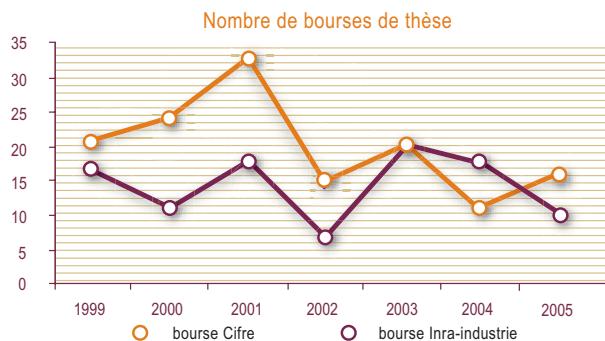
La loi de finances 2006 vient encore d'augmenter le bénéfice du Crédit d'Impôt Recherche et nous ne pouvons que vous recommander de consulter la brochure que vient de publier fort à propos le Ministère de la Recherche sur le sujet.

Brochure téléchargeable depuis le site Internet du Ministère de la Recherche : www.recherche.gouv.fr/



Formation par la recherche

En 2005, l'Inra a signé 16 nouvelles bourses CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) et 8 nouvelles bourses cofinancées par l'Inra.



Même s'il peut y avoir de fortes variations d'une année sur l'autre, ces chiffres apparaissent faibles. La baisse du nombre de bourses CIFRE est surprenante dans la mesure où le nombre total de bourses CIFRE financé par l'Etat n'a cessé d'augmenter ces dernières années et que cette formule est en général appréciée tant des entreprises que des laboratoires.

Une action de communication sera menée en 2006 pour faire connaître aux chercheurs les bourses CIFRE.

Géno plante 2010

En 1999, les acteurs majeurs publics et privés de la filière ont lancé le programme fédérateur Géno plante avec pour objectif d'améliorer les ressources semencières par la voie de la génomique végétale. Une nouvelle convention de GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) a été signée le 21 avril 2005. Appelée "GENOPLANTE 2010", elle réunit les partenaires suivants : Inra, CNRS, Cirad, IRD, BIOGEMMA, SOFIPROTEOL, Arvalis Institut du végétal.

Trois nouvelles demandes de brevet ont été déposées en 2005. Le GIS a adopté une politique de recentrage de son portefeuille pour se concentrer sur ses brevets stratégiques. Fin 2005, il détenait un portefeuille de 25 familles de brevets.

Le portefeuille de produits de la bioinformatique (logiciels, bases de données) s'est étoffé en 2005 de sept nouveaux produits et mises à jour (deux logiciels et cinq bases de données), témoignant ainsi d'un certain dynamisme de ce type de produit. Fin 2005, le portefeuille comprenait treize logiciels et onze bases de données.

Deux contrats de licences bioinformatiques commerciales et un avenant ont été signés en 2005. Un contrat de licence portant sur un brevet détenu en copropriété par GENOPLANTE-VALOR et l'Inra a été passé avec une start-up.

Genoplante Valor
 523, Place des Terrasses
 91034 EVRY
 Tél : 01 69 47 54 00.



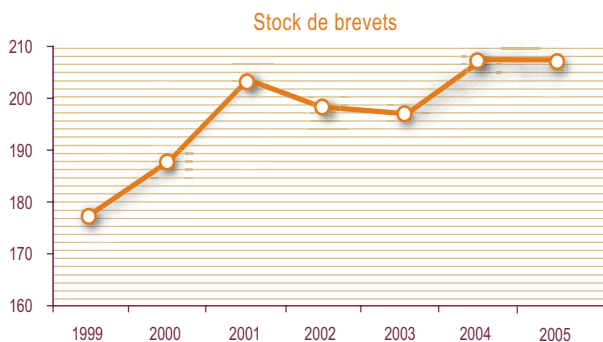
La propriété intellectuelle

Brevets

En 2005, l'Inra a déposé 18 nouvelles demandes de brevets et en a abandonné 26.

Ces chiffres traduisent la volonté de l'Institut et de sa filiale Inra Transfert de vouloir maîtriser les coûts de propriété intellectuelle en menant une politique très dynamique basée d'une part sur une sélectivité plus grande des dépôts et d'autre part de rechercher activement des licenciés dès le dépôt de la demande initiale.

Le stock de brevets détenu par l'Inra est stable avec 207 familles de brevets.



Logiciels

En 2005, 20 nouveaux logiciels et bases de données ont été enregistrés à l'Agence de Protection des Programmes (10 en 2004).

Cette progression très forte de ce type de produits est la conséquence des choix scientifiques réalisés par l'Institut depuis plusieurs années dans des disciplines telle que la bioinformatique et la modélisation. C'est une tendance lourde.

Certificats d'obtention végétale

L'Inra protège des créations variétales par certificat d'obtention végétale (COV), titre de propriété intellectuelle pour une variété cultivée qui inclut un privilège d'accès au sélectionneur et à l'agriculteur.

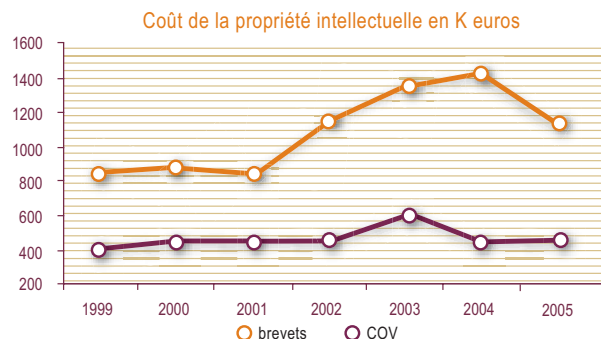
En 2005, 20 nouveaux COV ont été obtenus, ce qui porte le nombre total de variétés à 506. Ce chiffre est en diminution régulière depuis 5 ans. Il s'agit pour l'Inra de se recentrer sur un nombre plus limité de variétés, en particulier sur tout ce qui concerne l'agriculture durable.

Frais de propriété intellectuelle

En 2005, les frais de gestion de la propriété intellectuelle s'élèvent à 1 622 K euros dont :

- > 1 140 K euros pour les brevets et logiciels
- > 482 K euros pour les certificats d'obtention végétale

L'Institut a ramené ses coûts au niveau de 2002. Cette maîtrise des coûts est essentielle car le poste de propriété intellectuelle peut augmenter très vite si on n'y prend garde.



Licences

L'Inra possède deux filiales qu'il a chargées de valoriser les résultats de sa recherche :

- > Inra Transfert pour la valorisation des brevets, des dossiers techniques secrets, des logiciels et des bases de données
- > Agri Obtentions pour la diffusion des innovations variétales sélectionnées par l'Institut.

En 2005, les filiales ont concédé :

- > 32 licences sur brevets (dont les options)
- > 18 licences de savoir-faire
- > 5 licences de logiciels ou bases de données
- > 72 licences de variétés nouvelles

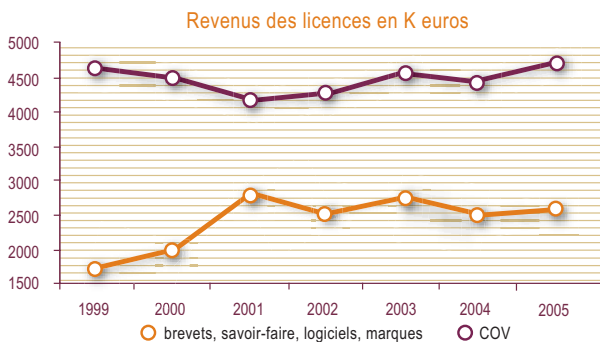
Revenus des licences

La valorisation des innovations de l'Inra a généré en 2005

7 239 Keuros dont :

- > 4 703 K euros pour les variétés végétales
- > 2 536 K euros pour les brevets, savoir-faire, logiciels, marques.

Après une baisse significative en 2004, les recettes totales sont reparties à la hausse en 2005.



Prévalorisation

Les résultats de la recherche publique nécessitent souvent de la R&D complémentaire pour pouvoir être transférés dans le secteur industriel (démonstration de l'application industrielle, preuve du concept, production à l'échelle pilote).

En 2005 Inra Transfert a présenté 8 projets à l'appel à projets " Emergence et maturation de projets en biotechnologies à fort potentiel de valorisation " lancé par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche). Trois projets ont été retenus pour un montant de 490 K euros.

Création d'entreprises innovantes

Inra Transfert participe à 10 incubateurs régionaux, au Fonds Commun de Placement à Risques BIOAM et au comité d'investissement de CREAGRO, fonds spécialisé dans les projets agro-industriels.

Elle a accompagné en 2005 la création de 7 entreprises innovantes, dont 5 ont été lauréates du Concours à la création d'entreprises innovantes organisé par OSEO et le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

2005 aura donc été une très bonne année pour la création d'entreprises.



ACCUEIL / INFORMATION DES ENTREPRISES

Délégation au partenariat avec les entreprises (DISI/DPE)

Jean-François QUILLIEN

Tél : 02 98 95 60 28 • Fax : 02 98 95 60 42

Jean-Francois.Quillien@rennes.inra.fr

CONTRATS / PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Unité contrats propriété industrielle (DISI/UCPI)

Gilles BARITEAU

Tél : 01 42 75 90 00 • Fax : 01 42 75 94 28

Gilles.Bariteau@paris.inra.fr

FILIALES DE TRANSFERT

Inra Transfert

Philippe LENEÉ • Directeur

Tél : 01 55 35 26 32 • Fax : 01 55 35 26 46

www.inra-transfert.fr/

Agri Obtentions

Louis FORET • Directeur

Tél : 01 30 48 23 14 • Fax : 01 30 43 71 79

www.agri-obtentions.fr

DÉPARTEMENTS SCIENTIFIQUES

Alimentation humaine

Delphine ACHOUR-CARBONELL

Tél : 01 34 65 22 67 • Fax : 01 34 65 28 64

Delphine.Achour-Carbonell@jouy.inra.fr

Sylvie BARDON

Tél : 01 34 65 22 56 • Fax : 01 34 65 23 11

Sylvie.Bardon@jouy.inra.fr

Biologie végétale

Bernard TEYSSENDIER DE LA SERVE

Tél : 04 99 61 27 12 • Fax : 04 67 54 54 59

Bertrand.Teyssendier-de-la-Serve@ensam.inra.fr

Caractérisation et élaboration des produits issus de l'agriculture

Mireille FERRAGE

Tél : 04 99 61 25 68 • Fax : 04 99 61 27 94

Mireille.Ferrage@ensam.inra.fr

Christine MICHEL

Tél : 02 40 67 51 40 • Fax : 02 40 67 50 06

Christine.Michel@nantes.inra.fr

Environnement et agronomie

Chantal BAILLY

Tél : 04 32 72 23 14 • Fax : 04 32 72 22 82

Chantal.Bailly@avignon.inra.fr

Ecologie des forêts, prairies et milieux aquatiques

Anne JAMBOIS

Tél : 03 83 39 41 03 • Fax : 03 83 39 40 69

Anne.Jambois@nancy.inra.fr

Génétique animale

Daniel ALLAIN

Tél 05 61 28 51 71 • Fax 05 61 28 53 53

Daniel.Allain@toulouse.inra.fr

Génétique et amélioration des plantes

Robert DUMAS DE VAULX

Tél : 04 73 62 43 49 • Fax : 04 73 62 44 53

Robert.Dumas-De-Vaulx@clermont.inra.fr

Laurence GARMENDIA

Tél : 05 51 12 26 67 • Fax : 05 57 12 26 69

Laurence.Garmendia@bordeaux.inra.fr



Contacts PARTENARIAT

Mathématiques et informatique appliquées

Nathalie GANDON

Tél : 05 61 28 54 37 • Fax : 05 61 28 55 50

Nathalie.Gandon@toulouse.inra.fr

Microbiologie et chaîne alimentaire

Florence HAIMET

Tél : 01 34 65 25 11 • Fax : 01 34 65 25 21

Florence.Haimet@jouy.inra.fr

Physiologie animale et systèmes d'élevage

Jean-Marc PEREZ

Tél : 05 61 28 50 99 • Fax : 05 61 28 53 19

Jean-Marc.Perez@toulouse.inra.fr

Yves ROGER-MACHART

Tél : 02 23 48 57 33 • Fax : 02 23 48 50 83

Yves.Roger-Machart@rennes.inra.fr

Santé animale

Thierry GAUTHIER

Tél : 05 61 28 55 46 • Fax : 05 61 28 53 10

Thierry.Gauthier@toulouse.inra.fr

Sciences pour l'action et le développement

Chantal BAILLY

Tél 04 32 : 72 23 14 • Fax 04 32 72 22 82

Chantal.Bailly@avignon.inra.fr

Sciences sociales, agriculture et alimentation,
espace et environnement

Didier AUBERT

Tél : 05 61 28 53 62 • Fax : 05 61 28 53 72

Didier.Aubert@toulouse.inra.fr

Santé des plantes et environnement

Pascale BARBIER

Tél : 04 92 38 64 13 • Fax : 04 92 38 64 01

Pascale.Barbier@antibes.inra.fr

